Mag'AGGLO 17

JANVIER 2021

Le magazine de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

MEUSE GRAND SUD Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

graines

Les ~~actes~~ valent plus que les mots

Tous militants du bien-être !

MEILLEURS VŒUX

2021

P.8 ILS FONT L'AGGLO
Bilan 2019 de la gestion des déchets

P.16 L'AGGLO À VOS CÔTÉS
Le CIAS poursuit son panel de missions pour la population

P.18 À DÉCOUVRIR
Une bourse pour obtenir le permis de conduire

La Communauté d'Agglomération au plus proche des habitants du territoire

La crise sanitaire continue de bouleverser nos vies. Elle bouleverse également durement nos entreprises, artisans et commerçants.
La Communauté d'Agglomération est particulièrement engagée pour soutenir à la fois nos entreprises et vous protéger dans cette crise. L'Agglomération a ainsi déployé près de 900 000 € pour la fourniture de masques et de gel hydroalcoolique, un fonds d'aide d'urgence aux entreprises de près de 150 000 € et un soutien au commerce local, au travers de chèques cadeaux Beegift, pour un montant de près de 150 000 € également. Ces actions font de l'Agglomération un acteur essentiel de la relance économique.
Dans le domaine de la santé, l'Agglomération est aussi un acteur essentiel. En partenariat avec les professionnels de soins primaires, l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Bar-le-Duc, l'Agglomération a participé à la mise en place d'un centre de tests antigéniques, salle Dumas à Bar-le-Duc, afin de mieux détecter les personnes présentant des symptômes de la COVID-19.
Par ailleurs, la construction de la maison de santé pluridisciplinaire de Ligny-en-Barrois avance. La structure sera livrée en septembre 2021. Elle permettra aux professionnels de santé de travailler dans de meilleures conditions ainsi qu'aux usagers du territoire de bénéficier de l'ensemble de l'offre de soins sur un seul site. C'est un investissement important de l'agglomération de plus d'1,6 millions d'euros qui sera suivi de la construction d'une autre maison de santé à la Côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc sur le site de l'ancienne école Paul Eluard pour un montant de près de 2 millions d'euros. Ces investissements de notre collectivité permettront d'améliorer l'offre de soins pour nos habitants.
Solidarité et engagement sont au cœur de l'action communautaire.

Malgré cette période difficile, l'ensemble du conseil communautaire vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2021 que l'on souhaite sous le signe du renouveau.

La Présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

SOMMAIRE

P.4

L'AGGLO ET VOUS
Sur les réseaux et le territoire

P.6

PORTRAIT DE COMMUNE
La commune de Behonne

P.10

ILS FONT L'AGGLO
Le Campus Connecté de Bar-le-Duc

P.12

L'AGGLO À VOS CÔTÉS
Questionnaire santé : Meuse Grand Sud et l'ARS avancent ensemble

P.14

L'AGGLO À VOS CÔTÉS
L'Agglomération Meuse Grand Sud, un acteur de la relance économique du territoire

P.18

À DÉCOUVRIR
Une bourse pour obtenir le permis de conduire

Mag'AGGLO

ÉDITEUR : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud – 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Martine JOLY – Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS :** Service communication (S. TURAN – communication@meusegrandsud.fr et P. ROBINET), ont collaboré à ce numéro les services communautaires **PHOTOS :** service communication, Ville de Ligny-en-Barrois, Campus Connecté, SILO, D. SIKO, Est Républicain **CRÉATION GRAPHIQUE :** scoop communication – 12045-MEP **IMPRESSION :** InterPrint **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN :** 2270-2679 • à parution **DISTRIBUTION** : La Poste.

Sur les réseaux

Instagram

@meusegrandsud
Bar-le-Duc

Les Classes Bleues

Initiées en avril 2019 avec le déploiement du plan « Aisance Aquatique », les « Classes Bleues », c'est un apprentissage intensif sous forme de stage sur le temps scolaire de deux séances de 45 minutes chacune. Elles sont proposées aux élèves durant 4 jours dans le but d'acquérir les bases durables de l'aisance aquatique, dès 4 ans. Les piscines de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois ont joué le jeu.

Twitter

@meusegrandsud
Bar-le-Duc

Campus Connecté

Le Campus Connecté de Bar-le-Duc est lui aussi sur la plateforme Parcoursup !

Instagram

@meusegrandsud
Bar-le-Duc

Coup de cœur

La salle multifonctions La Barroise

La Barroise fête son 1er anniversaire !

Facebook

@MeuseGrandSud
Bar-le-Duc

EHPAD Couchot et Blanpain 100 ans ça se fête !

Nous avons eu le grand plaisir de partager des moments rares, en fêtant le centième anniversaire de deux de nos résidentes. À l'EHPAD Blanpain, Mme Simone Joannes, née en 1920 à Robert-Espagne ; et à l'EHPAD Couchot Mme Rolande Ogier, née à Vaubecourt la même année.

Sur le territoire

Vu dans GEO

La médiathèque Jean Jeukens à l'honneur !

La revue *Géo* a classé la médiathèque Jean Jeukens parmi les 11 bibliothèques françaises les plus impressionnantes.

WWW.GEO.FR

Vu dans Le Journal des Arts

Exposition Ipoustéguy

En 2020, Ipoustéguy aurait eu 100 ans. Pour l'occasion, le Musée barrois a exposé peintures et dessins de l'artiste. Une exposition qui a mis en lumière un grand nombre de ses œuvres.

WWW.LEJOURNALDESARTS.FR/EXPOSITIONS/IPOUSTEGUY-DE-RETOUR-BAR-LE-DUC-151668

Ipoustéguy de retour à Bar-le-Duc

La Meuse, son département natal, célèbre les 100 ans de la naissance de ce sculpteur de la figure humaine à travers une dizaine d'expositions.

Bar-le-Duc (Meuse). Très populaire dans les années 1980, la sculpture d'Ipoustéguy (1920-2006), malgré sa présence dans de nombreux espaces publics, ne fait aujourd'hui discrète. Sa Meuse natale, où l'artiste est revenu vivre à la fin de sa vie, met en scène une manifestation, sous la responsabilité des historiennes de l'art Marie Lecasseur et Françoise Monnin, et de la fille de l'artiste Marie-Pierre Robert, permettant de redécouvrir non seulement ses travaux en trois dimensions, mais également sa peinture et ses dessins.

EN SAVOIR PLUS

Ipoustéguy monumental

Ipoustéguy : peintures et dessins

Vu dans L'EST RÉPUBLICAIN

CIM : cours à distance... on s'organise

Comme lors du premier confinement, le CIM s'est organisé en mettant en place l'enseignement à distance pour ne pas pénaliser ses élèves.

La commune de BEHONNE

La commune de Behonne, en patois B'hone, est située à 3 kilomètres de Bar-le-Duc. Behonne est une agréable commune de 609 habitants, s'étendant sur 917 ha dont une centaine boisée.

Côté histoire

Behonne dépendait du duché de Bar avant d'appartenir à la Maison Royale vers 1750. Des vestiges archéologiques témoignent de l'existence humaine à l'époque gallo-romaine.

L'histoire de Behonne est étroitement liée à celle de Bar-le-Duc. Un dicton précise : « À Bar le renom, à Behonne le bon ». Une devise qui s'appliquait à l'époque nota

mment au pineau de Bar produit en grande partie par les vignes du village.

Dés 1907, le plateau entre Bar-le-Duc et Behonne est occupé par un terrain d'aviation. En 1913, des hangars d'aviation militaire y sont construits; le trafic aérien cesse après la Seconde Guerre mondiale. Situé non loin de la ferme Sainte-Catherine, ce terrain d'aviation est occupé pour partie par l'hôpital de Bar-le-Duc.

Côté patrimoine

Le patrimoine de Behonne est assez riche, avec l'église Saint-Martin (XV^{e} siècle) qui abrite, entre autres, une chaire à prêcher en chêne sculpté du début du XVIII^{e} siècle et 11 stalles classées, appliquées sur les murs et représentant des sujets différents. Le vitrail « Mort de saint Martin » a été réalisé par Charles Champigneulle en 1877.

La commune a par ailleurs plusieurs fontaines. Elles permettaient autrefois de tirer l'eau d'un puits grâce à un mécanisme par chaîne et godet.

Des associations, pour une commune dynamique

- l'US Behonne/Longeville-en-Barrois et ses équipes de foot ;
- « La forme de Behonne » pour les amateurs de gymnastique ;
- le club des Aînés Ruraux réunissant plus de 150 adhérents ;
- le club de yoga ;
- l'association des anciens combattants ;
- l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.).

Des opérations de valorisation du village réalisées par la commune, un fleurissement de plus en plus soigné au fil des années et le ravalement de nombreuses façades participent activement à rendre le bourg très agréable.

3 ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Une salle polyvalente pouvant accueillir 200 personnes

Un terrain de football avec vestiaires

Un terrain de handball et basket

Conseil municipal de Behonne

Jérôme CHARDIN, Maire
Joël SWARTENBROEKX, 1er adjoint au Maire
Cédric DILLINGER, 2e adjoint au Maire
Laurent PUYBOUFFAT, 3e adjoint au Maire
Jocelyne ARMANINI, conseillère municipale
Christine BARBÉ, conseillère municipale
Bastien BARDOT, conseiller municipal
Laurine CELLIER, conseillère municipale
Gilles GUILLEMIN, conseiller municipal
Pascal JEANNIN, conseiller municipal
Roger KUBLER, conseiller municipal
Morgan LACROIX, conseiller municipal
Sébastien MARTIN, conseiller municipal
Florine PUYOO, conseillère municipale
Kaddour SAMHANI, conseiller municipal

L'AGGLO À VOS CÔTÉS

- **Le transport scolaire : 46 élèves ont été transportés en 2019 et les habitants de Behonne empruntent régulièrement le transport à la demande.**
- **L'eau et l'assainissement : 329 abonnés et 22 fuites réparées sur les 7 dernières années (1,7 % du total des fuites réparées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud).**
- **Les aides économiques liées à la Covid-19 : 1 entreprise a bénéficié d'une aide.**
- **L'action sociale : 7 enfants en multi-accueils.**
- **La culture : 6 habitants de la commune sont inscrits au CIM/ CLEM pour l'année 2020.**
- **Le Fonds de concours : en 2018, la commune a pu réaliser l'accessibilité du cimetière et de l'église ainsi que la mise en valeur d'une statue.**
- **Les déchets : ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre ; et collecte des encombrants sur rendez-vous.**

MAIRIE - Infos pratiques

8 rue de la Mairie 55000 BEHONNE
E-mail : mairiebehonne55@wanadoo.fr
Tél. 03 29 76 22 71

Horaires d'ouverture
Lundi : 10h à 12h – 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h – 16h30 à 19h
Jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h
Vendredi : 10h à 12h

La carte d'identité de Behonne

Intercommunalité : l'une des 33 communes membres de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

Altitude : Min. 247m / Max. 303 m

Superficie : 9,17 km²

Nom des habitants : les Behonnaises et les Behonnais

Démographie : 609 (2017) INSEE

Bilan 2019 de la gestion des déchets

L'année 2019 a vu la refonte complète des tournées de collecte sur l'ensemble du territoire et la mise en place de la redevance spéciale destinée aux administrations et gros producteurs.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

L'ensemble des ordures ménagères collectées est déchargé directement à l'usine d'incinération de Tronville-en-Barrois et incinéré. Ce mode d'élimination permet une valorisation énergétique des déchets non recyclables. Le prix d'élimination comprend la vente d'énergie.

Ce sont au total 7 948,42 tonnes collectées en 2019, soit 228,08 kg/an/habitant, très en dessous des chiffres de 2018 avec 254,44 kg/an/habitant.

Cette baisse s'explique notamment par le départ de très gros producteurs de déchets vers le service privé avec la mise en place de la redevance spéciale.

Evolution des tonnages d'ordures ménagères (tonnes/an)

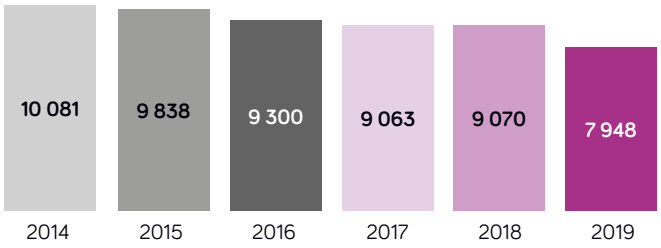

LE TRI SÉLECTIF

La collecte du sélectif consiste à ramasser les sacs et bacs jaunes. Au 1er juin, les sacs jaunes ont été remplacés par des bacs jaunes dans toutes les communes sauf certains secteurs de Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc. La collecte se fait une fois tous les 15 jours afin de réduire les parcours des bennes.

En 2019, les tonnages du tri sélectif ont légèrement diminué, avec un total de 1 860,10 tonnes, soit 52,81 kg/an par habitant.

Le taux annuel de refus de tri s'élève à 8,66 %, soit en dessous de la moyenne nationale qui est de 15 %.

Évolution des tonnages de tri (tonnes/an)

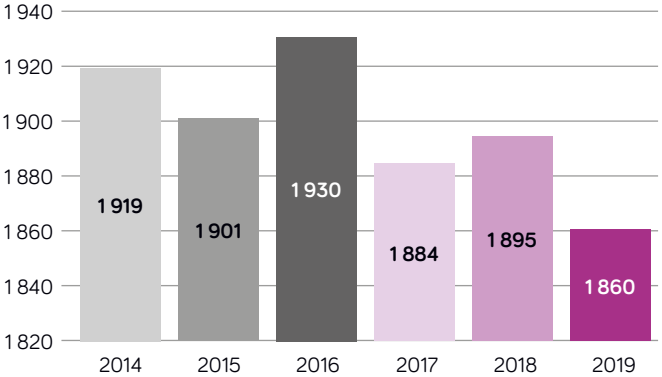

LE VERRE

Le tonnage total de verre collecté en 2019 est de 1 168,84 tonnes, soit un ratio de 32,18 kg/an/habitant. Il est noté une très légère hausse pour 2019, mais le tonnage reste situé juste en dessous de la moyenne nationale (32,50 kg/an/habitant).

Evolution des tonnages de verre (tonnes/an)

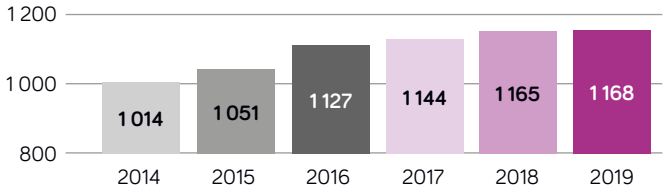

i bon à savoir...

LES BONS GESTES, LES BONNES ÉCONOMIES

> Pratiquer le compostage : les déchets organiques représentent un tiers du volume de notre poubelle et 50 % en poids !
> Privilégier les produits moins emballés en faisant vos courses.
> Boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille plastique.
> Utiliser des cabas réutilisables.
> Trier les déchets permet de les recycler :
- **27 bouteilles en plastique => un pull-over,**
- **670 canettes en métal => 1 vélo,**
- **19 000 boîtes de conserve => 1 voiture.**

Le saviez-vous ?

La durée de vie des déchets :
- mouchoir en papier : 3 mois
- mégot de cigarette : 1 à 2 ans
- chewing-gum : 5 ans
- sac en plastique : 450 ans
- verre : 5 000 ans

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté d'Agglomération dispose de 2 déchèteries :
- rue Louise Weiss à Bar-le-Duc
- Zone de la Ballastière à Ligny-en-Barrois

Les déchèteries sont accessibles aux habitants du territoire gratuitement et aux professionnels (véhicules de moins de 3,5 tonnes) selon les tarifs adaptés au type de déchets apportés.

Fréquentation des déchèteries (nombre de passages par an)

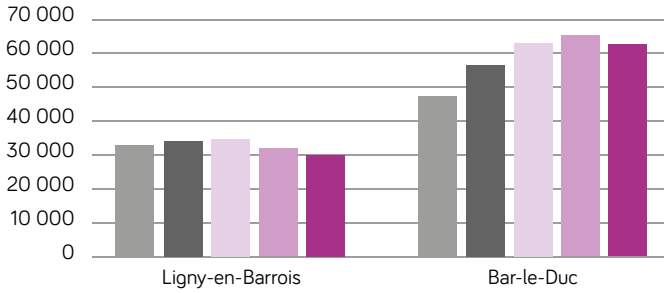

Tonnages déchèterie de Bar-le-Duc (hors pros)

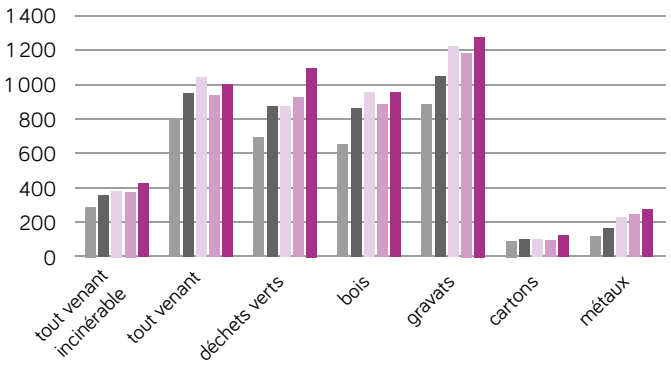

Tonnages déchèterie de Ligny-en-Barrois (hors pros)

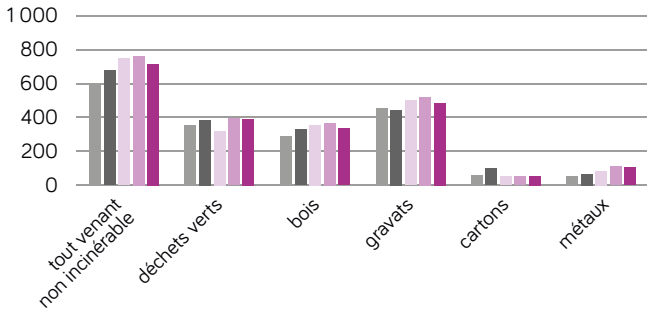

LES ENCOMBRANTS

La collecte gratuite des encombrants à la demande est accessible à tous les particuliers du territoire deux fois par an. En 2019, l'ensemble de la collecte a été effectuée par l'A.M.I.E.

471 passages ont été réalisés.

Le coût de ce service s'élève à 30 960 €.

LA RESSOURCERIE

La Ressourcerie, gérée par l'Association Meusienne d'Information et d'Entraide (A.M.I.E.), assure la récupération, la valorisation et la revente des objets dont les propriétaires n'ont plus l'utilité.

Tonnages détournés vers la ressourcerie en 2019

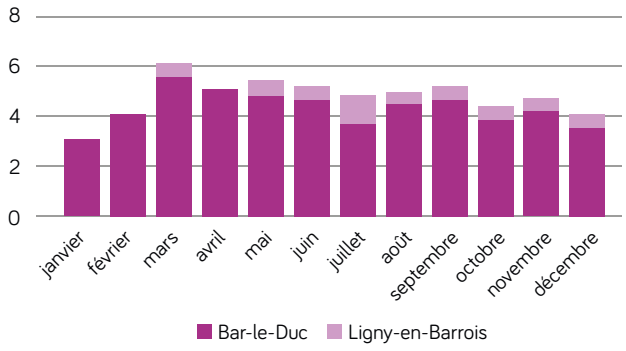

UN HABITANT DE MEUSE GRAND SUD JETTE EN MOYENNE

> ORDURES MÉNAGÈRES : 217 KG
> VERRE : 32 KG
> RECYCLABLE : 51 KG
> DÉCHÈTERIE : 213 KG
> GRAVATS : 51 KG
> ENCOMBRANTS : 1,6 KG

SOIT 563 KG DE DÉCHETS/AN/PERSONNE

Les déchets produits par les activités humaines compromettent l'avenir des générations futures, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !
Un "septième" continent a été repéré sur le globe terrestre, d'une taille de 3,5 millions de km^2.
Il est constitué de déchets produits par les activités humaines, déversés dans les océans et acheminés par les courants marins, et qui se sont accumulés dans l'océan Pacifique, tuant au passage de nombreuses espèces. Plus que jamais, il est urgent de limiter la production de déchets !

Le Campus Connecté de Bar-le-Duc : c'est reparti pour la 2e année

Le Campus Connecté de Bar-le-Duc s'adresse à celles et à ceux qui hésitent à poursuivre ou reprendre des études supérieures ou qui n'ont pas la possibilité d'étudier dans un établissement géographiquement éloigné de chez eux.

L'objectif est de reconnecter aux études supérieures des personnes qui sans cela n'auraient pas nécessairement entrepris ces études.

Le Campus Connecté de Bar-le-Duc

Pour cette nouvelle année au sein du lycée Raymond Poincaré, les 4 étudiants du Campus Connecté y trouvent une salle totalement rénovée, du mobilier adapté et un espace détente/restauration, pour leur rentrée.

Un Campus Connecté, pour qui et pour quoi faire ?

Le Campus Connecté permet de suivre des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire. En exemple, cette année, il y a des formations riches et diversifiées, comme une licence en Informatique-Mathématiques-Mécanique-Physique Composante, une licence d'Anglais en passant par une capacité en Droit et un BTS Commerce.

Comment ces étudiants seront-ils accompagnés ?

L'environnement du campus est un ensemble de services fournis à l'étudiant : ordinateur et vidéoprojecteur, accès Internet, espace de travail collaboratif, accompagnement individuel.
Une nouvelle coordinatrice a également pris ses fonctions pour le Campus Connecté, avec au programme des accompagnements individuels et collectifs. Présente également pour conseiller les étudiants dans l'approche pédagogique comme la méthodologie, elle assure leur suivi dans leur parcours de formation.
En contrepartie, les jeunes doivent signer un « Contrat d'Accueil et d'Accompagnement », respecter le règlement intérieur et être présents 12 heures au minimum par semaine.

RENSEIGNEMENTS COORDINATRICE DU CAMPUS CONNECTÉ :
07 50 65 57 92
M.GOYET@BARLEDUC.FR
CAMPUS CONNECTÉ BAR-LE-DUC MEUSE GRAND SUD

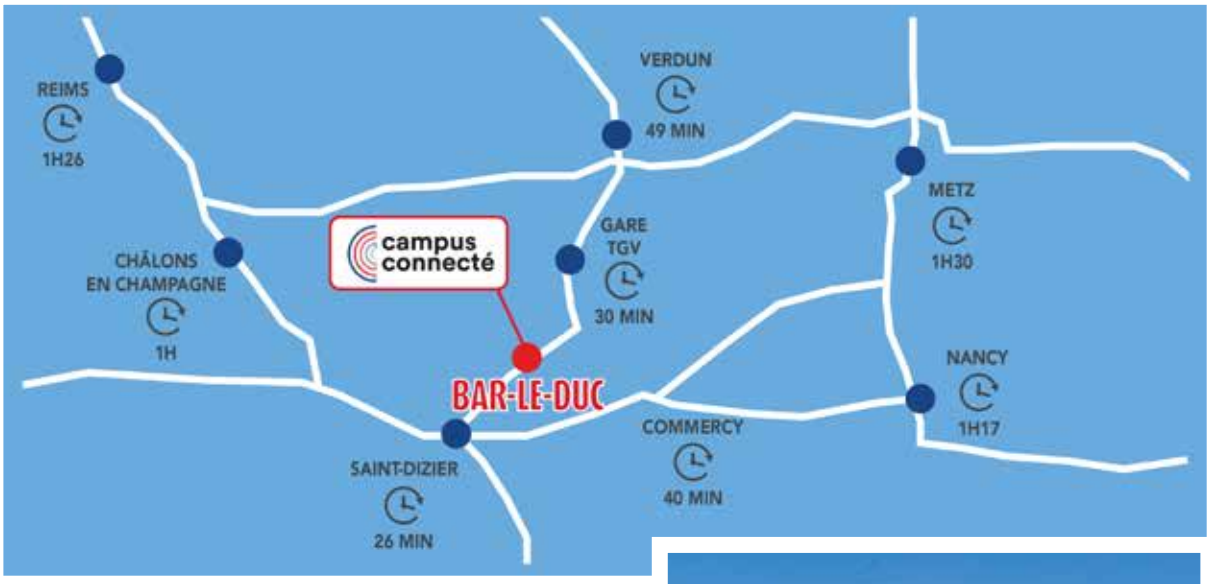

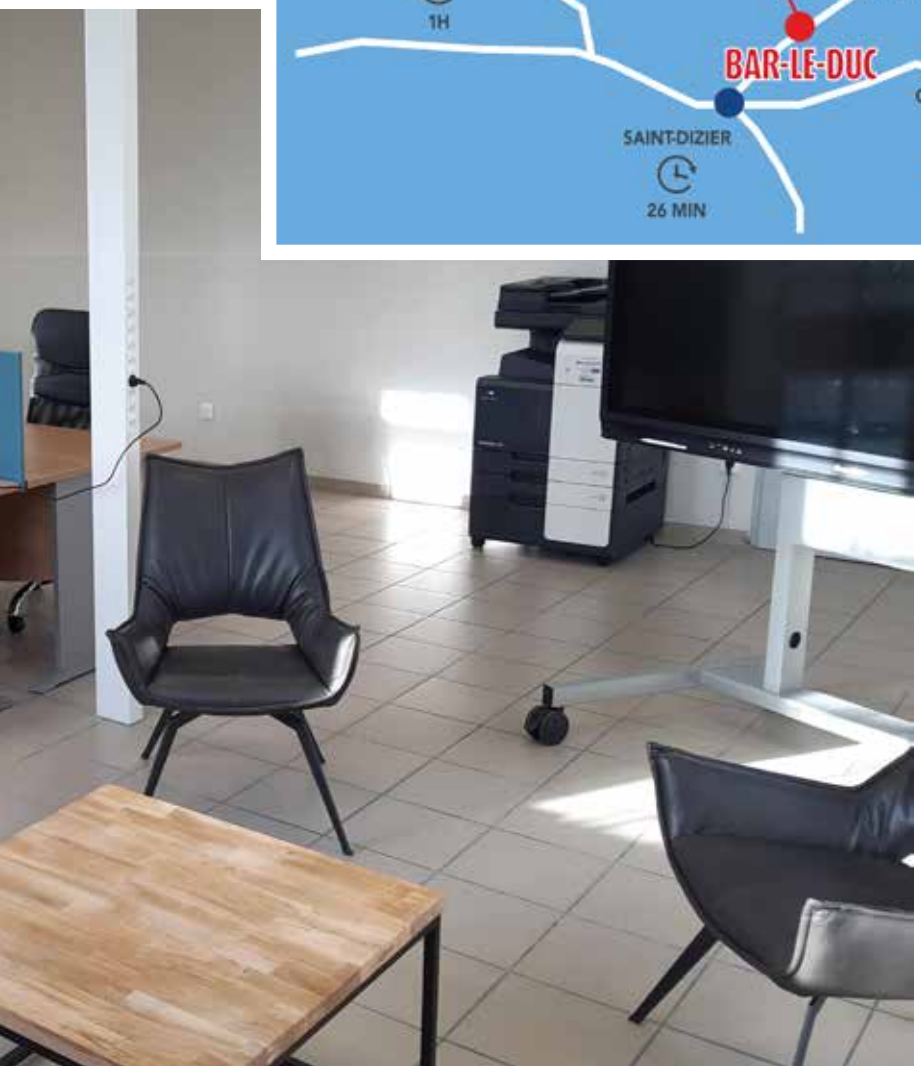

Les points forts des Campus Connectés

- Des lieux d'apprentissage conviviaux et connectés.
- Des études suivies à distance, près de chez soi.
- Un grand nombre de diplômes de l'enseignement supérieur accessibles : DAEU, DUT et BTS, licence, master…, et des certifications.
- Un tuteur pour 15 étudiants.
- La possibilité de rejoindre un cursus traditionnel dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Des universités de proximité partenaires du Campus Connecté (tutorat, ateliers, aide à l'orientation…).
- Un diplôme reconnu par l'État.

Questionnaire santé : Meuse Grand Sud et l'ARS avancent ensemble

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud est engagée dans un Contrat Local de Santé afin de mettre en œuvre des actions pour améliorer la santé de ses habitants.

Le Contrat Local de Santé, un outil de santé publique ?

C'est un outil porté conjointement par la collectivité territoriale et l'ARS (Agence Régionale de Santé) dont l'engagement mutuel a été signé entre les deux partenaires le 1er octobre 2019 pour une durée de 5 ans.

Le contrat a pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Il permet l'articulation des différentes composantes du système de santé sur les questions de :

- promotion et prévention de la santé dont les problématiques de santé-environnement ;
- soins ambulatoires et hospitaliers ;
- accompagnement médico-social.

L'élaboration d'un Contrat Local de Santé se déroule en cinq phases : le cadrage, le diagnostic, l'élaboration du plan d'action et sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Un contrat vers un plan d'action en matière de santé

Le diagnostic va permettre la déclinaison de la priorité du Plan Régional de Santé au niveau local en tenant compte des besoins identifiés sur le territoire. Il va également permettre sur le terrain une meilleure coordination des actions de proximité.

Les enjeux généraux

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.
- Construire une offre de santé de proximité en coordonnant l'action de l'ARS et de l'Agglomération Meuse Grand Sud.
- Intervenir sur les déterminants de santé.

- Favoriser les parcours de santé cohérents et sans rupture à l'échelle du territoire.
- Mieux coordonner les actions sur le territoire.

Le questionnaire santé

Un premier diagnostic élaboré à partir des statistiques médicales et données existantes sur le territoire donne un premier éclairage de la santé des habitants de l'agglomération, des problématiques rencontrées et des actions mises en place.

Toutefois, à ce diagnostic, il faut rapporter la vision et le sentiment des habitants, l'expression de leurs besoins et de leurs attentes en ce qui concerne la santé au sens large du thème.

Pour cela, l'Agglomération Meuse Grand Sud souhaite interroger tous les habitants du territoire afin de recueillir leur ressenti et ainsi élaborer un plan d'action stratégique et opérationnel adapté aux besoins de la population.

Ainsi, un questionnaire a été élaboré conjointement avec l'ARS et est accessible en ligne **jusqu'au 31 janvier 2021 : https://forms.gle/YRcgYjL99mnC7JfCA.**

Ce questionnaire est également disponible en version papier dans les mairies des villages, les Instances Locales de Coordination Gérontologique, la Maison des adolescents, les maisons de la solidarité de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois, les centres sociaux et autres structures.

À l'issue de ce questionnaire et après une analyse détaillée des réponses, des groupes de réflexion autour de plusieurs thématiques seront constitués afin de travailler sur des axes d'améliorations.

Ces groupes de travail seront ouverts aux habitants qui le souhaitent, sur inscription.

CONTACT
Mme RACHEL CLAQUIN, COORDONNATRICE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD
SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE
R.CLAQUIN@CIAS.MEUSEGRANDSUD.FR
03 29 79 90 85

Martine JOLY,
Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

QUELS SONT LES ENJEUX DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) POUR VOUS ?

L'engagement a une importance particulière pour la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud qui s'engage à :

- assurer la coordination du CLS en lien avec l'ARS,
- faciliter la concertation des acteurs sur le territoire pour la mise en œuvre d'actions,
- désigner un représentant politique et un référent technique pour la durée du CLS,
- animer et faire vivre le CLS sur son territoire,
- assurer la communication à destination des acteurs et des habitants sur les actions du CLS,
- mettre à disposition les moyens matériels et logistiques pour la tenue des réunions et manifestations dans le cadre du CLS sur le territoire.

QUELS SONT LES INTÉRÊTS DU PARTENARIAT ?

C'est un partenariat donnant-donnant, c'est-à-dire que les structures convergent ensemble pour un objectif commun : connaître l'état de santé du territoire et y apporter des améliorations. C'est un projet important que nous avons contractualisé à travers le Contrat Local de Santé. Nous nous sommes fixé différents objectifs à travers ce diagnostic qui portera une attention particulière à la transformation de l'offre de soins et à l'amélioration de son accessibilité. Par exemple, pour répondre à ces objectifs, le projet « E-Meuse santé » constitue une réponse dans le domaine de la télémédecine.

Par ailleurs, la filière visuelle, projet en cours d'expérimentation, consiste en la mise en place de consultations avancées. Ce projet est fondé sur la complémentarité entre médecins ophtalmologues et orthoptistes, et a pour ambition à la fois de dégager du temps médical pour la prise en charge d'affections ophtalmologiques plus complexes, de réduire le délai d'attente d'une consultation et d'améliorer l'efficacité de la prise en charge de certaines pathologies chroniques.

Un autre objectif stratégique fort de ce CLS est l'amélioration du parcours de santé des habitants du territoire à travers divers projets :

- la fusion de deux EHPAD, projet ambitieux, ouvert sur son environnement et participant à une dynamique globale ;
- la transformation de la maternité en Maison des parents et des enfants ;
- la mise en place d'une filière publique sociale et sexuelle, plan pauvreté ;
- l'humanisation des urgences.

La construction des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) est un projet pivot pour parvenir à cet objectif qui permettra également de répondre aux problématiques de démographie médicale.

Cédric CABLAN,
délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé

QUELS SONT LES ENJEUX DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ POUR VOUS ?

L'ARS Grand Est s'engage à soutenir la démarche santé sur le territoire, en s'appuyant sur les moyens à disposition de la Délégation Territoriale dans les champs de compétence de l'ARS et au regard des priorités régionales de santé, qu'il s'agisse :

- de moyens humains, notamment avec un appui de l'équipe du service développement territorial de la Meuse pour le suivi et l'organisation des temps de travail dans le cadre du Contrat Local de Santé ainsi que du co-financement d'un coordonnateur Contrat Local de Santé ;
- de moyens financiers dans le cadre des demandes de financements des Fonds d'Intervention Régionale (FIR) en adéquation avec les priorités de santé et dans le respect des critères d'attribution ;
- mais également de la possibilité d'un soutien/appui méthodologique par l'IREPS (Instance Régionale d'Etude et de Promotion de la Santé) Lorraine dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Contrat Local de Santé.

QUELS SONT LES INTÉRÊTS DU PARTENARIAT ?

Un partenariat essentiel pour obtenir un diagnostic santé d'un territoire. Nous nous associons à la Communauté d'Agglomération dans le cadre du Projet Régional notamment de Santé 2 et de son parcours « enfants/adolescents », le Département de la Meuse est désigné comme référent pour expérimenter et mener des projets à destination de ce public. Ainsi, les actions de ce CLS porteront une attention particulière au public enfants/adolescents.

La démarche CLS est inclusive et vise à favoriser les partenariats en fédérant les acteurs locaux (associations, professionnels, habitants) et les décideurs du territoire issus de domaines variés : éducation, social, sport, environnement, santé, handicap, association, logements (bailleurs, Caisse des Dépôts).

Avec le fort soutien de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, nous souhaitons impulser des projets autour de la prévention et la promotion de la santé, permettant aux habitants d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs pratiques et d'agir sur les déterminants de santé, et les ressources du territoire. Ainsi, une expérimentation est en cours sur le département meusien : le programme de Pratiques de Parentalité Positive en ligne, appelé « Triple P ». Depuis juin 2019, deux mille familles peuvent bénéficier gratuitement de cet accompagnement à la parentalité, orientées ou non, par les professionnels de l'enfance qui auront été préalablement initiés au programme. Aussi, une attention particulière sera portée à la mise en place d'actions favorables à l'inclusion. Enfin, ce CLS doit permettre de renforcer l'offre coordonnée de prévention sur le territoire à travers notamment la création d'une maison des professionnels de santé, avec un volet innovant d'accès à la formation.

L'Agglomération Meuse Grand Sud, un acteur de la relance économique du territoire

Lors du Conseil communautaire du 3 décembre, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a adopté plusieurs dispositifs pour soutenir les commerçants, les artisans et les entreprises du territoire.

Agglomération MEUSE GRAND SUD toujours solidaire !

Les objectifs du plan de soutien porté par l'Agglomération

- Soutenir l'activité économique et l'emploi.
- Maintenir le fonds de roulement des entreprises sur le territoire de l'Agglomération.
- Renforcer les mesures économiques prises par l'État.
- Maintenir l'emploi des salariés.
- Accompagner les entreprises locales.

Deuxième confinement : l'Agglomération poursuit son action

Dans le contexte d'une 2e période de confinement, une nouvelle session de soutien, via le fonds d'aide d'urgence intercommunal, a été décidée.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de soutien à l'économie instauré par l'État (fonds de solidarité) et la Région Grand Est (prêt rebond, fonds de résistance).

Le fonds Meuse Grand Sud s'adresse :

- à toutes les entreprises constituées sous le statut micro/auto-entrepreneur, les entreprises individuelles et les sociétés ;
- dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- disposant d'un numéro de SIRET au moment du dépôt de la demande ;
- indépendantes dans la mesure où elles n'ont pas de lien capitalistique direct avec une ou d'autres sociétés ;
- dont une part significative des recettes (perte de 50 % du chiffre d'affaires cumulé au cours des mois de novembre et/ou décembre 2020).

Ce dispositif a pour vocation de compenser une partie des pertes liées aux mesures de fermetures administratives, ou à la baisse d'activité survenue en raison de la crise sanitaire. Le montant de cette subvention est de 1 000 € maximum, et les dossiers sont à déposer au plus tard le 28 février 2021.

CONTACT ET INFORMATIONS :
ECONOMIE@MEUSEGRANDSUD.FR
03 29 78 29 61

Sont exclues du bénéfice de ce dispositif :

- les sociétés ou activités ayant un objet immobilier, financier, et/ou de gestion de fonds/prise de participation ;
- les structures dont l'effectif salarié (hors travailleurs handicapés et salariés en insertion) est supérieur ou égal à 10 équivalents temps plein ;
- les entreprises bénéficiant d'un soutien du fonds de solidarité d'un montant supérieur à 1 500 € ;
- les entreprises dont le chiffre d'affaires 2019 est supérieur à 1 M € ou dont le bénéfice annuel 2019 était supérieur à 60 000 € ;
- les associations.

Le retour des chèques cadeaux Beegift bonifiés

En complément de la subvention d'urgence, l'Agglomération a mis en place, en collaboration avec la plateforme Beegift, les chèques bonifiés. La première opération lancée en juin dernier, par les Villes de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois, dans le cadre du plan de relance et de soutien aux commerçants a connu un réel succès.

Suite au 2e confinement, c'est tout naturellement que le concept a été relancé à l'occasion des fêtes de fin d'année, mais cette fois porté par l'Agglomération Meuse Grand Sud.

L'enveloppe globale allouée est de 185 000 €, et le fonctionnement reste le même (pour plus d'informations : www.beegift.fr).

Pour l'achat d'un chèque cadeau chez un commerçant de l'Agglomération, 2 € achetés correspondent à 1 € offert (dans la limite de 15 €).

Cette campagne est valable jusqu'au 1er février 2021 (sous réserve de l'état de l'enveloppe allouée à cette date).

Meuse Grand Sud va également, potentiellement, réinjecter en valeur absolue à destination des commerçants de la Communauté d'Agglomération l'équivalent de 555 000 € par le biais de l'action Beegift.

Sylvain GILLET, 3e vice-président à l'Agglomération en charge de l'économie et de la formation

« Le développement économique est une priorité pour la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud en associant les commerçants locaux. Solidaires des commerçants nous le sommes... solidaires nous le resterons ! »

Bilan du soutien de l'Agglomération suite au premier confinement

- Plus d'une centaine de dossiers déposés
- 150 petites entreprises (de 1 à 10 salariés) aidées
- Secteurs les plus concernés : restauration, habillement et équipements de la personne
- Montant d'aides global : 148 301 €

Bilan de la 1re opération menée par les Villes de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois, en partenariat avec Beegift

> Bar-le-Duc

- Nombre de chèques vendus : 6 921 > pour un montant total dépensé chez les commerçants de 212 729,40 €
- Nombre de chèques abondés : 6 921 > pour un montant total de 137 281,59 €
- Chiffre d'affaires direct : 375 000 €

> Ligny-en-Barrois

- Nombre de chèques vendus : 2 230 > pour un montant total dépensé chez les commerçants de 46 266 €
- Nombre de chèques abondés : 2 230 > pour un montant total de 44 550 €
- Chiffre d'affaires direct : 90 816 €

L'épicerie solidaire

Le CIAS poursuit son panel de missions pour la population

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Meuse Grand Sud s'engage dans l'accompagnement et aide les personnes les plus fragiles.

Maintenir le lien...

Cette période de crise sanitaire sans précédent, à laquelle nous continuons de faire face, montre aussi l'importance de la présence des établissements publics, notamment des hommes et femmes, chaque jour, sur le terrain, au service des autres. Maintien du lien avec les personnes isolées et fragiles, aide alimentaire, accompagnement à la démarche..., autant de domaines où il s'agit de maintenir la continuité du service, tout en garantissant la protection des agents publics et celle des personnes fragiles. Collectivités et associations se mobilisent chaque jour pour faire face à la demande.

Nos actions

Travailleurs sociaux, agents d'accueil, conseillers en insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, les différents professionnels du service SILO (Solidarité Insertion empLOi) du CIAS se mobilisent et s'engagent dans l'accompagnement social au quotidien.

- **Les aides financières :** pour l'énergie, la mobilité, les sports/loisirs pour les enfants de moins de 16 ans et les aides à l'alimentation/hygiène, les demandes sont instruites par les travailleurs sociaux référents soit au sein du Département de la Meuse, soit au CIAS. Elles sont délivrées par le biais de Chèques Accompagnement Personnalisé.
- **L'épicerie solidaire** située à Ligny-en-Barrois complète ces interventions financières. Grâce au partenariat avec la Banque alimentaire et le magasin Carrefour Market de Ligny-en-Barrois, les familles peuvent accéder à des denrées alimentaires en payant 10 % de leur coût habituel. Actrices de leur parcours, les familles s'engagent à mobiliser les économies réalisées, dans la résolution d'une problématique financière.

Le BraSiloCim Batucada

Les jardins partagés

- **Les aides à la démarche** sont nombreuses et concernent différents domaines.
  - L'emploi : l'accompagnement à la recherche d'emploi, l'aide à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, l'actualisation Pôle Emploi... sont possibles auprès des Relais Emploi des deux sites de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois.
  - La domiciliation : pour bénéficier d'une adresse, recevoir son courrier et finaliser des démarches administratives telles que la demande d'une carte d'identité.
  - Le RSA : une convention de délégation de compétences pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA est signée avec le Département de la Meuse. 95 bénéficiaires du RSA sont accompagnés par les travailleurs sociaux du SILO. Le public peut également être accompagné pour réaliser une demande de RSA.
  - Autres démarches : le service SILO du CIAS peut être sollicité pour tout type d'aide à la démarche. Le site de Ligny-en-Barrois est labellisé France Services.

D'autres dispositifs complètent l'offre d'insertion et d'accompagnement développée par la Communauté d'Agglomération :

- un chantier d'insertion qui intervient dans les domaines de la logistique, du bâtiment et des espaces verts pour le compte des communes de l'Agglomération ;
- un groupe de percussions brésiliennes, action d'insertion menée en partenariat avec le CIM et bien connue des habitants du territoire : Le BraSiloCim Batucada ;
- des jardins d'insertion et de prévention et un Potager Urbain Collectif : Culture en herbe.

- **Le partenariat**
  - Le territoire de l'Agglomération Meuse Grand Sud peut compter sur une présence forte et précieuse des associations qui se mobilisent sans relâche par le biais de distribution alimentaire ou de chèques services entre autres (Croix-Rouge, Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire, Saint Vincent de Paul).
  - Le partenariat constant que le CIAS entretient avec ces associations mais aussi avec Les Maisons de la Solidarité de Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois et Revigny-sur-Ornain est un atout majeur pour notre territoire.

CIAS - SITE DE BAR-LE-DUC
4 BOULEVARD DES ARDENNES
ESPACE SAINTE-CATHERINE
55000 BAR-LE-DUC - 03 29 79 17 41
HORAIRES D'OUVERTURE : 9H-12H ET 14H-17H30

CIAS - SITE DE LIGNY-EN-BARROIS
14 RUE DES ÉTATS-UNIS
FRANCE SERVICES
55500 LIGNY-EN-BARROIS - 03 29 78 29 60
HORAIRES D'OUVERTURE : 9H-12H ET 13H30-16H30

Informations pratiques

• Croix Rouge
20 rue du Bourg
03 29 79 14 71
ul.barleduc@croix-rouge.fr
www.croix-rouge.fr

• Restos du Cœur
Antenne Bar-le-Duc
10 ter avenue du 94e RI
03 29 76 29 99
ad55.siege@restosducoeur.org

Antenne Ligny-en-Barrois
122 rue Leroux
03 29 78 09 22
ad55.ligny@restosducoeur.org
www.restosducoeur.org

• Secours Catholique
Antenne Bar-le-Duc
37 rue Dom Cellier
06 04 59 64 83

Antenne Ligny-en-Barrois
9 rue Jules Ferry
07 85 74 98 72
marilyn.rouhier@
secours-catholique.org
www.secours-catholique.org

• Secours Populaire
Antenne Bar-le-Duc
2 place Sainte-Catherine
03 29 79 43 21
contact@spf55.org

Antenne Ligny-en-Barrois
3 rue des Sirènes
03 29 79 43 21
contact@spf55.org

• Saint Vincent de Paul
Espace Notre Dame
3 Bis quai Carnot
03 29 45 24 01

• Maison de la Solidarité
Antenne Bar-le-Duc
12 rue André Theuriet
03 29 79 20 77

• Maison de la Solidarité
Antenne Ligny-en-Barrois
Chemin des Battants
Site Essilor B851
03 29 78 40 59

Antenne Revigny-sur-Ornain
2 rue des Ecoles
03 29 70 52 87

Une bourse pour obtenir le permis de conduire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, en partenariat avec la Mission Locale du Sud Meusien, a mis en place un dispositif pour aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire ; la mobilité étant un facteur déterminant pour la recherche ou le maintien dans l'emploi.

Demander une bourse au permis de conduire

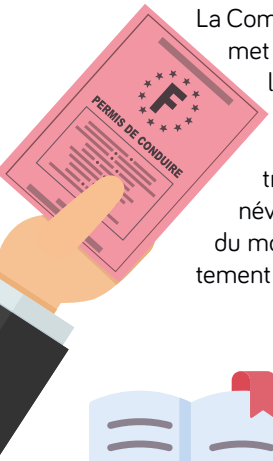

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud met en place une bourse au permis B afin d'aider les jeunes pour qui l'accès au permis représente souvent un investissement financier lourd. En échange de quelques heures de travaux d'utilité collective sous forme de bénévolat, une bourse de 500 €, soit plus du tiers du montant total du permis de conduire, est directement versée à l'auto-école.

Conditions d'attribution

Pour demander une bourse au permis de conduire, vous devez :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Être accompagné par la Mission Locale
- Résider sur le territoire Meuse Grand Sud
- Être dans l'impossibilité de payer la totalité du permis

À noter : les projets d'insertion professionnelle sont prioritaires.

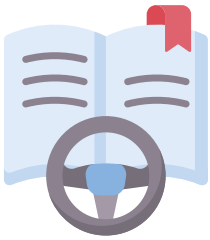

Les engagements du boursier

L'intéressé(e) s'engage à :

- réaliser une «contrepartie» à hauteur de 50 heures dans un projet d'action sociale, humanitaire ou d'intérêt général sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud ;
- verser sa contribution financière à l'auto-école ;
- suivre régulièrement les cours théoriques sur le code de la route et les thèmes de sécurité routière et participer aux examens blancs ;
- rencontrer régulièrement la Mission Locale du Sud Meusien et/ou le CIAS chargé du suivi.

Les engagements du CIAS

La structure s'engage à verser directement sa contribution à l'auto-école d'un montant plafonné à 500 € par dossier et variable par attributaire :

- le premier paiement d'un montant de 30 % de l'aide accordée sera effectué à la validation de la demande et après l'inscription à l'auto-école,
- le second versement de 70 % sera effectué dès que le jeune aura réalisé la contrepartie de 50 heures.

Cathy Bena, bénéficiaire du dispositif

COMMENT AS-TU CONNU LE PROGRAMME D'AIDE AU PERMIS ?

J'ai connu le programme d'aide au permis grâce à Madame Lambinet Isabelle, anciennement ma conseillère à la Mission Locale.

QUELLES SONT LES MISSIONS QUE TU AS PU FAIRE ET CELLES QUE TU AS PRÉFÉRÉES ?

Les missions que j'ai pu effectuer pendant cette période de 50 heures sont variées :

- accueil des personnes ;
- distribution de collations ;
- service de paniers repas ;
- informations auprès des personnes (si besoin).

Mes préférences ?

J'ai tout aimé, travailler avec mes collègues mais aussi servir les personnes bénéficiaires. Cela a été un plaisir et à l'heure d'aujourd'hui je suis encore bénévole.

QU'EST-CE QUE CELA A PU T'APPORTER ?

J'ai appris que beaucoup de personnes ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins. J'ai aussi appris à donner de mon temps pour des personnes et à gérer des stocks alimentaires.

27 CONVENTIONS
de partenariat actuellement signées avec la Mission Locale du Sud Meusien.

21 SALARIÉS

2 SITES ET 16 PERMANENCES
délocalisées qui couvrent le territoire d'action de la Mission Locale pour lui permettre d'être au plus près des jeunes dans la notion de « aller vers ».

QUELS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT ?

Un travail approfondi en amont est effectué sur le projet afin de décloisonner les limites et de sécuriser ainsi les parcours mis en place au cours de l'accompagnement.
En 2019, ce sont 13 000 événements et 5 700 propositions différentes qui ont été proposés aux 1 500 jeunes suivis, essentiellement sur l'accès à l'emploi, la formation et l'alternance.
Mais la prise en charge étant globale, les problématiques comme la santé, le logement, l'accès aux droits, le transport et la mobilité entre autres sont également abordées.
De même, un réel travail de partenariat avec les acteurs locaux permet de cadrer une stratégie dans l'accompagnement et de coordonner, en appui des intervenants techniques, des permanences...
Dans sa démarche, la Mission Locale déploie actuellement un projet invisible qui vise à détecter les jeunes inconnus des structures du service public de l'emploi, des jeunes méconnus des « radars ».

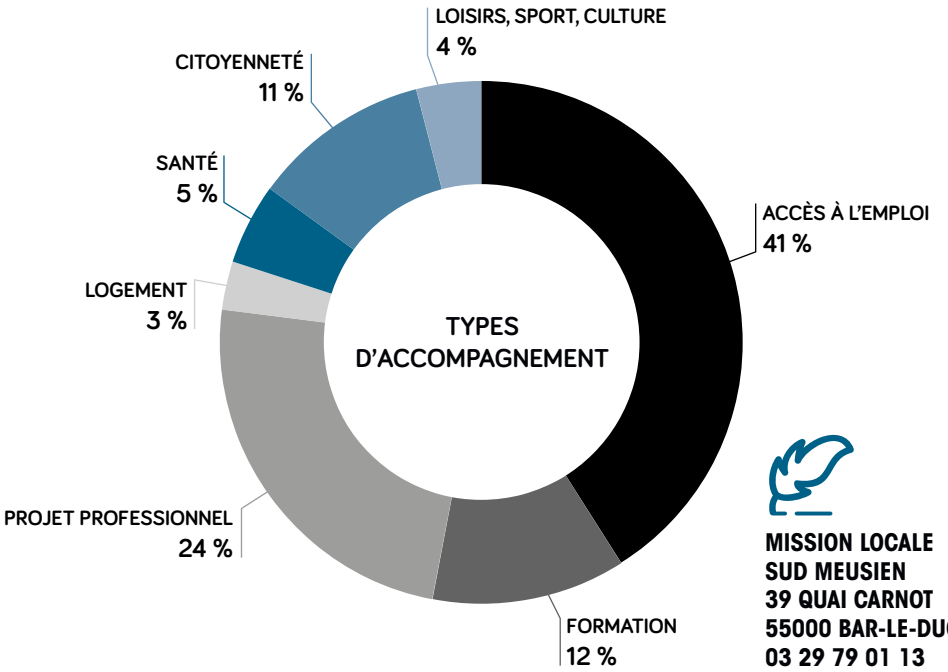

MISSION LOCALE SUD MEUSIEN
39 QUAI CARNOT
55000 BAR-LE-DUC
03 29 79 01 13

Les engagements de la Mission Locale ?

La Mission Locale s'engage à poursuivre l'accompagnement global par le biais du parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) avec les objectifs qui y sont afférents.
Elle s'engage également à maintenir le lien et la cohérence du projet et de la bourse au permis de conduire, du suivi des jeunes dans le cadre du code et/ou heures de conduite, des heures de bénévolat, ainsi qu'à verser l'aide financière dans le cadre de l'accompagnement global.

La Mission Locale doit :
- accueillir ;
- informer ;
- orienter tous ceux qui se présentent à elle, en centrant son intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion sociale et professionnelle.

Pour permettre l'autonomie des jeunes et les rendre acteurs et responsables de leur insertion, la Mission Locale favorise l'accès aux droits et services existants sur son territoire. Elle accompagne les jeunes dans l'élaboration de leur projet en traitant chaque situation individuelle dans sa globalité : l'emploi, la formation, les difficultés sociales, le logement, la santé, la mobilité, les droits civiques.
La relation avec les jeunes est fondée sur :
- l'approche globale des problématiques d'insertion ;
- la gratuité des prestations ;
- le volontariat des jeunes.

La force de la Mission Locale est l'ancrage dans la réalité économique et sociale des territoires, au plus près des réseaux d'accès à l'emploi. La Mission Locale est à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes.

Un atelier pour la Suzanne !

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud vient de construire un bâtiment de maintenance, également appelé « atelier », pour la restauration de la Suzanne de l'association du Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée (CFHVS), locomotive à vapeur classée monument historique depuis 1992.

L'intérêt de la construction d'un atelier

La restauration de la locomotive la Suzanne a pris fin en 2008, mais il a fallu continuer la maintenance de cette dernière, notamment au niveau des soupapes de sécurité, du graisseur à condensation... Un chantier de grande ampleur qui nécessitait un lieu approprié pour non seulement construire un atelier, mais aussi protéger la locomotive des intempéries, et donner des conditions de travail optimales pour le personnel. Suite à un chantier de longue haleine, en partenariat avec les acteurs publics, notamment la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, le chantier a abouti à un abri conforme aux besoins des acteurs.

Sa composition

L'atelier bénéficie d'une surface de 240 m² dont 170 m² sont utilisés pour le hall technique qui accueille deux voies ferrées. Dans ce même hall se réaliseront, d'une part les opérations de maintenance et de réparation, et d'autre part la préparation des véhicules à moteurs historiques. « La Suzanne » et le locotracteur diesel y seront garés avec une ou deux voitures historiques.

Le saviez-vous ?

La Suzanne fut sauvée et acquise par l'entreprise de travaux publics Grand Travaux de France, suite à la disparition du réseau à voie métrique meusien ayant desservi le sud du département de 1878 à 1936. Jusqu'en 1914, la Suzanne servit à tracter des convois « voyageurs-marchandises » dans la vallée de la Saulx et le sud de l'Argonne. Avec l'apparition de la Première Guerre mondiale en 1914, elle fut réquisitionnée pour ravitailler les soldats du front. En 1919, elle fut réaffectée à la ligne Haironville-Triaucourt jusqu'en 1933.

LES FINANCEMENTS

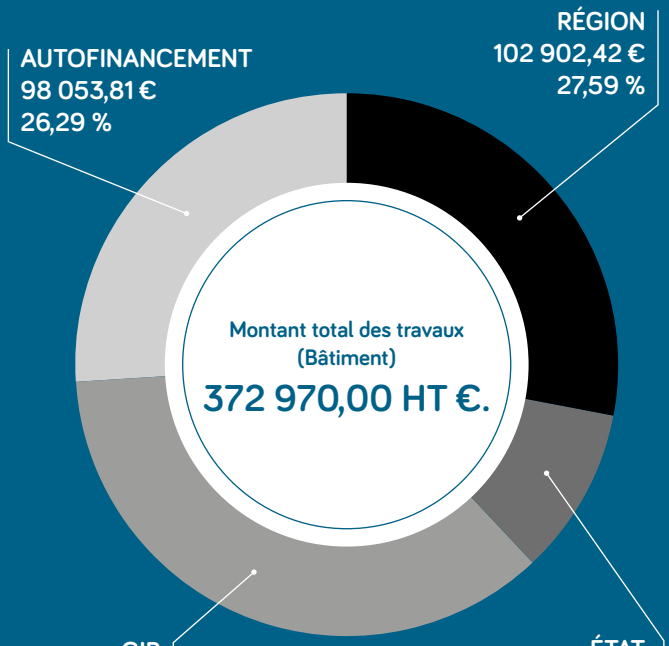

LES PROJETS À VENIR DE L'ASSOCIATION*

L'objectif de l'association est de faire connaître la Suzanne pour l'ancrer à son territoire et à sa mémoire. Pour cela, elle participe et organise des événements tout au long de l'année grâce aux bénévoles de l'association.

JUILLET 2021
Le festival RenaissanceS

JUILLET/AOÛT 2021
Vélo-Rail

SEPTEMBRE 2021
Les Journées européennes du Patrimoine

OCTOBRE 2021
Halloween

DÉCEMBRE 2021
Le train de Noël

* Au moment de la mise en impression de ce magazine, ces événements sont maintenus. Il est possible que certains d'entre eux soient annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

CONTACTS
TÉL. 06.46.71.24.21
E-MAIL : CFHVS@HOTMAIL.FR
FACEBOOK : LE CHEMIN DE FER HISTORIQUE DE LA VOIE SACRÉE

C'est quoi, LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

C'est le droit pour chacun de dire ou d'écrire ce qu'il pense. Selon l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, née de la Révolution française en 1789 : "*La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement [...]* " Depuis, ce droit a toujours été réaffirmé en France, notamment dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse. On dit qu'il s'agit d'une "valeur" de la démocratie. Car sans liberté d'expression, il n'y a pas de liberté de penser.

COMMENT SAIT-ON CE QU'ON PEUT DIRE OU NE PAS DIRE ?

Pas simple, surtout quand on touche à l'expression artistique ou à l'humour : sketchs, rap, films, dessins... Seuls des juges indépendants peuvent décider de ce qui doit être puni, au cas par cas.

COMMENT FAIRE QUAND ON NE PENSE PAS COMME TOUT LE MONDE ?

L'esprit critique et la vigilance sont les bases du débat. Avant de s'exprimer, il faut être sûr de ce que l'on dit. Poser les bonnes questions, échanger avec sa famille, ses professeurs, sa classe, ses amis ; s'informer est important. Cela permet de se forger ses propres convictions, que l'on pourra alors exprimer publiquement, dans le respect des autres.

CETTE LIBERTÉ D'EXPRESSION, ELLE EST VALABLE PARTOUT DANS LE MONDE ?

Malheureusement non ! Chaque pays a sa propre culture et sa propre histoire.

Y A-T-IL DES LIMITES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

Oui ! En France, la liberté d'expression est encadrée par la loi. La loi condamne les appels à la haine et à la violence, l'injure, la discrimination et le racisme. On ne peut pas souhaiter publiquement la mort d'un individu. Ni défendre ou justifier les crimes de guerre, ou crimes contre l'humanité et le terrorisme.

ON A QUAND MÊME LE DROIT DE PENSER CE QU'ON VEUT ?

En France, chacun est libre de ses opinions. Le droit à la vie privée est aussi respecté et protégé. Mais dès que des idées, des mots ou des images sont diffusés auprès d'un plus large public, ils peuvent tomber sous le coup de la loi.

JUSQU'OÙ PEUT-ON ALLER AU NOM DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

Un livre provocateur peut choquer. Un film engagé peut choquer. Un commentaire décalé sur un blog ou une page Facebook peut choquer. Une blague d'humoriste peut choquer. Une œuvre d'art "trash" peut choquer. Un discours politique ou religieux peut choquer. Défendre la liberté d'expression, c'est défendre le droit qu'a chacun d'exprimer son opinion, même quand elle ne fait pas plaisir à tout le monde... À condition, répétons-le, que la teneur de ces propos ne soit pas interdite par la loi !

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ON EST LIBRE DE DIRE CE QU'ON VEUT ?

Les propos échangés sur les réseaux sociaux sont considérés de la même manière que s'ils étaient tenus dans l'espace public. Quand des personnes qui y ont accès portent plainte, leur auteur peut être condamné.

QUE FAIRE QUAND ON ESTIME QUE LES LIMITES SONT DÉPASSÉES ?

Chacun est en droit d'estimer que certains propos, écrits ou images dépassent les bornes. Que la moquerie touche à l'insulte. Ceux qui se sentent offensés peuvent alors se tourner vers les tribunaux. En France, la justice est indépendante, elle seule peut juger de ce qui est autorisé ou ne l'est pas. En aucun cas, il n'est permis de se faire vengeance soi-même !

LA COVID-19 EST TOUJOURS ACTIVE. RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES. GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

Au moment de la mise en impression de ce magazine, les piscines et le Musée barrois sont fermés au public. Ils n'accueillent que les scolaires et le public mineur encadré. Si le contexte permet leur réouverture à compter du 7 janvier, voici les horaires auxquels ils seront accessibles.

Horaires d'ouverture

LE CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC pendant la période scolaire :

Tél. 03 29 79 09 06
MARDI de 12h à 13h30 et de 17h à 18h45
MERCREDI de 11h30 à 13h15
et de 14h30 à 19h15
JEUDI de 17h à 18h45
VENDREDI de 11h30 à 13h30 et de 17h à 20h45
SAMEDI de 11h à 13h15 et de 14h30 à 18h45
DIMANCHE de 9h à 12h45
L'inscription est recommandée les mercredis
et samedis après-midi et les dimanches matin

LE CENTRE AQUATIQUE, PISCINE CENTRE ORNAIN DE LIGNY-EN-BARROIS pendant la période scolaire :

Tél. 03 29 78 43 15
LUNDI de 16h30 à 18h15
LES MARDI ET JEUDI de 12h à 13h30
et de 16h30 à 19h15
MERCREDI de 12h à 13h30 et de 14h30 à 19h15
MERCREDI de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h30
VENDREDI de 12h à 13 h 45
et de 16h30 à 20h45
SAMEDI de 10h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h30
DIMANCHE de 9h à 12h30
L'inscription est recommandée les mercredis
et samedis après-midi et les dimanches matin

LE MUSÉE BARROIS

Tél. 03 29 76 14 67
Le Musée barrois est ouvert au public toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h (sauf les 1er/01, 1er/05, 14/07, 15/08, 1er/11 et 25/12).

MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tél. 03 29 79 09 38
LUNDI fermée
MARDI de 13h30 à 18h
MERCREDI de 10h30 à 17h
JEUDI de 13h30 à 18h
VENDREDI de 13h30 à 18h
SAMEDI de 10h30 à 17h

MÉDIATHÈQUE LIGNY-EN-BARROIS

MARDI de 16h à 18h
MERCREDI de 10h à 12h et de 14h à 18h
JEUDI fermé
VENDREDI de 10h à 12h et de 16h à 18h
SAMEDI de 10h à 12h et de 14h à 17h

Service Environnement Ordures Ménagères Hydraulique

Tél. : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

LUNDI : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
MARDI : 8h30 à 12h
MERCREDI : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
JEUDI : 8h30 à 12h
VENDREDI : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

SORTIE DES POUBELLES

Les bacs d'ordures ménagères - la veille au soir du jour de collecte, à partir de 19h.
Les sacs jaunes sont à sortir avant 19h le soir de la collecte.

À NOTER

Les sacs de tri ne doivent servir qu'aux emballages à recycler.
Ils sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou des CIAS, au nombre d'un rouleau par foyer. Pour les administrations et professionnels, toute demande particulière de sacs jaunes nécessite de contacter le service Ordures Ménagères.

FACTURATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture => service facturation - 03 29 78 29 77.
Paiement d'une facture, demande d'échéancier, relance : voir avec la Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01.

Les déchèteries

Du 1er novembre au 31 mars

Bar-le-Duc

LUNDI
De 14h à 19h
MARDI / MERCREDI
De 9h à 12h et de 14h à 19h
JEUDI de 14h à 19h
VENDREDI / SAMEDI
De 9h à 12h et de 14h à 19h
DIMANCHE de 9h à 12h

Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi
MARDI / MERCREDI
De 13h30 à 18h
JEUDI / VENDREDI / SAMEDI
De 9h à 12h et de 13h30 à 18h
DIMANCHE
De 9h à 12h

Ressourcerie de Bar-le-Duc face à la déchèterie

Du 1er novembre au 31 mars

DU MARDI AU VENDREDI
De 13h à 17h
SAMEDI
De 9h à 12h et de 13h à 17h

SUR LE TERRAIN, LA RELANCE ÉCONOMIQUE C'EST NOUS

MEUSE GRAND SUD S'ENGAGE

AIDES FINANCIÈRES

CHÈQUES BEEGIFT

MARCHÉS PUBLICS

MEUSE GRAND SUD
Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

Création graphique : Les 80 degrés